

Enseignant/e de sport EPF



Nature des tâches

L'enseignant et l'enseignante de sport avec formation universitaire enseignent principalement dans les écoles du secondaire I et II. D'autres solutions existent dans le sport extrascolaire, les loisirs, la réhabilitation, les clubs sportifs, l'entraînement de sportifs individuels et des artistes.

L'enseignant et l'enseignante de sport jouissent d'une relative autonomie dans l'enseignement dont ils assurent la responsabilité. Leur mission première consiste à développer les aptitudes physiques des élèves. Plus généralement, leur objectif éducatif est l'épanouissement global de la personne et la promotion d'une bonne santé. Ils élaborent des programmes d'entraînement et encouragent les performances sportives. Ils organisent des camps, des journées d'activités sportives et des tournois.

Conditions d'admission

Maturité gymnasiale ou titre jugé équivalent. Examen d'aptitude physique.

Goût pour le sport et l'enseignement, sensibilité, ouverture d'esprit, ténacité, patience, humour et imagination, toutes ces qualités sont nécessaires pour encourager les élèves.

Formation

6 semestres pour le Bachelor et 3 à 4 semestres pour le Master en sciences du mouvement et du sport (Genève) ou en sciences de sport et de l'éducation physique (Lausanne).

Formation pédagogique de 3 à 4 semestres à acquérir en complément.

Titre obtenue: Bachelor / Master of Science.

Perspectives

Acquisition des différents brevets d'instructeur, entraîneur de club dans un sport spécifique, enseignant/e en sciences du sport.

Diplôme fédéral d'entraîneur de sport d'élite.

Etudes complémentaires dans une université pour obtenir un Master.